



COVID-19

Mieux gérer les déchets biomédicaux de la vaccination

Si les déchets biomédicaux liés à la vaccination contre la covid-19 ne sont pas bien gérés, des déversements incontrôlés pourraient s'en suivre. De même des combustions à ciel ouvert ou incinérations non conformes peuvent également conduire à la libération des toxines dans l'environnement. Pour éviter cet état de choses, le Plan national de déploiement et de la vaccination détruit ces déchets selon les normes requises en la matière. Pour ce faire, le Programme élargi de vaccination devrait davantage disposer de matériel logistique.

Page 3



INDUSTRIE

Vers la construction d'une deuxième cimenterie à Dolisie

Au cours des échanges le 1^{er} septembre avec le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, l'ambassadeur de l'Inde, Ghotu Ram Meena, a énuméré des projets que son pays compte réaliser au Congo dont la construction d'une cimenterie à Dolisie, dans le département du Niari. Outre ce projet, l'Inde va également contribuer à l'amélioration du transport urbain au niveau des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi qu'à l'électrification rurale. « Avec la présence de la mission indienne à Brazzaville, nos relations de coopération et de partenariat vont s'intensifier », a indiqué le diplomate indien à l'issue des entretiens.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suspension de la redevance des établissements privés



La ministre de l'Enseignement supérieur annonçant le moratoire

La ministre de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, a annoncé hier la suspension jusqu'à nouvel ordre, de la redevance sur les droits d'inscription imposée aux établissements privés de l'enseignement supérieur, depuis 2019.

« A compter de ce jour, nous allons observer un moratoire jusqu'à nouvel avis, le temps que l'étude entreprise puisse aboutir. Cette taxe, s'il y a lieu de la créer, ce sera par la loi de finances », a déclaré la ministre, à l'occasion d'un échange avec

les promoteurs desdits établissements à Pointe-Noire. Page 3

BOXE

Relance officielle des championnats nationaux

Après près de quatre ans de passage à vide, la nouvelle équipe dirigeante de la Fédération congolaise de boxe est en train de gagner le pari de relancer les championnats nationaux.



Page 16

L'un des premiers combats de la compétition/Adiac

EDITORIAL

Gain de cause

Page 2

ÉDITORIAL

Gain de cause

Plutôt satisfaits. Au sortir de la concertation qu'ils ont eue, le 27 août, avec le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Alphonse Claude N'Silou, représentant le Premier ministre en mission en France, les responsables de l'intersyndicale des transporteurs routiers ont salué un aboutissement heureux. Le dialogue l'a emporté sur le raidissement et leur grève projetée pour lundi dernier a été annulée. On peut noter la diligence dont le gouvernement a fait preuve, et en même temps la compréhension des partenaires sociaux de ce secteur d'activités. Une grève de deux jours, chacun en convient, aurait eu des conséquences fâcheuses sur le quotidien des Congolais.

A l'origine de l'avis de grève qu'ils avaient diffusé accompagné d'une interjection « Trop, c'est trop ! », comme s'ils en avaient assez d'être peu entendus, les transporteurs dénonçaient, entre autres faits, la limitation du nombre de passagers à bord des bus et taxis, mesure prise par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19. Elle leur prive de recettes à hauteur de celles espérées par jour et serait à l'origine de démêlés entre employés et employeurs. Ils regardent surtout du mauvais œil que de l'autre côté, leur rival public, qui exploite les bus communément appelés « Mal à l'aise », charge sans limite à longueur de journée. Du deux poids, deux mesures qui leur fait parler davantage.

Pour ne parler que de ce point, parce qu'il touche au plus près les usagers, et non pas de ceux portant sur les frais de permis de conduire ou la suspension des postes de pesage, plus techniques et impliquant d'autres acteurs, revenons un tout petit peu sur le propos d'un des chefs reçus par le ministre N'Silou. Faisant le point des discussions entre les deux parties, le syndicaliste faisait le lien entre le phénomène dit de demi-terrains et l'entrée en vigueur de la mesure limitant les places occupées dans les bus et taxis. Il peut être certain qu'une telle lecture ne tient pas compte de l'antériorité des demi-terrains, pratique qui consiste à sectionner les itinéraires sur les trajets des grandes villes, dont évidemment la capitale Brazzaville. On verra que le jour où cette mesure « barrière » sera levée, les choses ne changeront quasiment pas.

A la vérité, le secteur des transports en commun est celui dans lequel règne un grand laisser-aller. Ceux qui pâtissent de cette absence de régulation, ce sont bien les usagers car ils ne savent sur qui compter pour espérer avoir gain de cause. Aussi longtemps que le service public ne se dotera pas de suffisamment de moyens de transport à Brazzaville et Pointe-Noire, le phénomène des demi-terrains aura de beaux jours devant. Et comme ils savent le faire, les exploitants privés profiteront du vide de la concurrence publique pour aller leur chemin. Au moins, on peut projeter qu'à échéances régulières, eux et le gouvernement trouveront un terrain d'entente pour qu'une grève aux conséquences imprévisibles sur l'activité de la vendeuse de légumes ou de manioc, sur la route de l'élève et de l'étudiant, ne vienne troubler la quiétude de la ville.

Les Dépêches de Brazzaville

PRIMATURE

Le nouveau secrétaire général prend ses fonctions

Nommé récemment, Jean Philippe Ngakosso a pris ses fonctions le 31 août à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet du Premier ministre, Serges Blaise Zoniaba.



Jean Philippe Ngakosso

Jean Philippe Ngakosso succède à Hilaire Bouhoyi, nommé à d'autres fonctions. Il a, entre autres missions, d'assurer la gestion administrative et le contrôle de l'activité des services de la primature ainsi que des administrations rattachées. Le secrétariat général est également chargé de gérer les logements, les bâtiments administratifs, les moyens automobiles de la primature et le placement des cabinets ministériels.

« Nous avons des dossiers très importants pour lesquels le travail doit se faire le plus rapidement possible. Nous voulons que le secrétariat général de la primature soit une structure efficace afin que le service public soit bien rendu. Nous travaillons pour des résultats, j'appelle donc le personnel sous notre direction à plus d'ardeur au travail en vue d'accompagner le gouvernement dans ses réformes », a indiqué Jean Philippe Ngakosso.

Le nouveau secrétaire général de la primature possède une longue expérience administrative. Diplômé des hautes études et recherches spécialisées de troisième cycle en sciences politiques à l'Université de Paris I Panthéon Sorbone, il est aussi détenteur d'un diplôme supérieur de hautes études de relations internationales décroché à Paris.

Jean Philippe Ngakosso a occupé plusieurs fonctions parmi lesquelles celle de directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, du ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation et du ministre de la Communication, chargé des Relations avec le parlement. Le secrétaire général de la primature a été également ambassadeur, secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, chef de département des Congolais de l'étranger.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

L'Inde veut réaliser des projets de développement au Congo

L'ambassadeur de l'Inde, Ghotu Ram Meena, a annoncé le 1er septembre à l'issue d'un échange avec le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, les projets que son pays projette de développer en République du Congo, notamment dans l'électrification rurale, l'amélioration des transports urbains dans la capitale congolaise et à Pointe-Noire.

Selon le diplomate indien, son pays entend également implanter une usine de ciment à Dolisie dans le département du Niari. Ghotu Ram Meena a précisé que les projets d'électrification rurale et de construction d'une cimenterie sont en cours de réalisation. La première phase de la cimenterie ayant déjà été bouclée, la seconde va commencer bientôt.

Par ailleurs, l'ambassadeur de l'Inde et le maire de la capitale ont évoqué la possibilité de débaptiser une rue de Brazzaville au nom du père de l'indépendance de l'Inde, le Mahatma Gandhi.

Le jumelage de la ville de Brazzaville avec une ville de l'Inde a été aussi abordé. *« Et nous croyons qu'avec la présence de la mission indienne ici à Brazzaville, nos relations de coopération et de partenariat vont s'intensifier pour le bénéfice mutuel des peuples des deux pays »*, a indiqué Ghotu Ram Meena, soulignant que la République de l'Inde octroie également des bourses aux étudiants congolais, ainsi qu'aux travailleurs des secteurs privé et public du Congo.

Signalons que l'Inde a établi son ambassade à Brazzaville en 2019.

Guillaume Ondze

HYDROCARBURES

La société Puma présente ses activités au ministre de tutelle

Le directeur général de la société Puma pour l'Afrique, Fadi Mitri, a fait état des activités menées au nouveau ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, lors d'une audience le 31 août à Brazzaville.

Filiale du groupe Trafigura, la société Puma exerce depuis 2002 dans la distribution et la vente des produits pétroliers, notamment le carburant et les lubrifiants. Elle dispose présentement de trente stations-service à travers le territoire national.

« Notre société a été impactée par la crise sanitaire covid-19, occasionnant la baisse du volume de vente de nos produits », a regretté le responsable de Puma pour l'Afrique.

Avec la demande en énergie de l'Asie et le manque d'investissement dans le secteur pétrolier, le prix de l'or noir connaît actuellement un rebond. Pour tirer profit de la hausse du prix du brut sur le marché international, le gouvernement congolais envisage de stopper sa production, a indiqué le ministre des Hydrocarbures qui a saisi l'occasion pour informer cette société que le Congo présidera, en 2022, la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Lopelle Mboussa Gassia

COVID-19

Renforcer la gestion des déchets biomédicaux de la vaccination

Pour éviter que les déchets induits par les activités vaccinales contre la covid-19 ne posent d'autres problèmes de santé publique avec un impact négatif sur l'environnement, le plan national de déploiement et de la vaccination, révisé et adopté récemment, prévoit de renforcer les capacités à détruire ces déchets selon les normes requises en la matière. Pour ce faire, le Programme élargi de vaccination, qui applique déjà la politique de sécurité des injections concernant la vaccination sur l'ensemble du territoire national, devrait davantage disposer de matériel logistique, notamment des incinérateurs, des groupes électrogènes pour les faire fonctionner dans l'arrière-pays...

Si les déchets biomédicaux liés à la vaccination contre la covid-19 ne sont pas bien gérés, des versements incontrôlés pourraient s'en suivre. Ou encore des combustions à ciel ouvert ou incinérations non conformes peuvent conduire à la libération des toxines dans l'environne-



ment. Ce qui est en mesure d'entraîner des conséquences sanitaires auxquelles les pouvoirs publics devraient faire face.

Dans le cadre de la gestion des déchets de vaccination, *« Le Congo, avec l'appui de ses partenaires notamment Unicef et Gavi, a introduit l'utilisation des matériels de sécurité des injections »*, souligne le Plan national de dé-

ploiement et de la vaccination. Le même document précise, par ailleurs, que la gestion de ces déchets se fait dans les centres de santé vers un site préalablement défini et conformément aux méthodes de l'Organisation mondiale de la santé. Le but étant d'éviter qu'un problème de santé publique, déjà difficile à gérer, en engendre d'autres.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La redevance des établissements privés suspendue

Le 1er septembre à Pointe-Noire, lors d'un échange avec les promoteurs des établissements privés de l'enseignement supérieur, la ministre de tutelle, Edith Delphine Emmanuel, a annoncé un moratoire de la redevance sur les droits d'inscription qui les pénalisait jusque-là.

« A compter de maintenant, nous allons observer un moratoire jusqu'à nouvel avis, le temps que l'étude que nous entreprenons puisse aboutir et cette taxe, s'il y a lieu de la créer, ce sera par la loi de finances », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel. Cela dit, le gouvernement va analyser les contours de cette redevance pour savoir si elle est justifiée puis l'insérer dans la loi de finances à venir en fixant le taux, a poursuivi la ministre.

Le paiement de cette redevance, instituée depuis 2019, a, en effet, été évoqué comme un des goulots d'étranglement dans le fonctionnement des établissements privés de l'enseignement supérieur. L'annonce faite par la ministre de tutelle a donc apaisé les esprits.

La rencontre a, par ailleurs, permis de faire un bilan à mi-parcours du secteur privé de l'enseignement et d'en dégager les perspectives. Lequel secteur, jugé dynamique par



La ministre de l'Enseignement supérieur annonçant le moratoire

la ministre Edith Delphine Emmanuel, est fonctionnel depuis trente ans car c'est en 1991 que la décision avait été prise pour ouvrir l'enseignement supérieur au secteur privé, a-t-elle rappelé.

Pour cette première mission en dehors de la capitale, depuis sa nomination en mai dernier, l'agenda de travail de la ministre de l'Ensei-

gnement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique à Pointe-Noire prévoit, par ailleurs, la visite des centres de recherche, notamment la Cité scientifique pour toucher du doigt la réalité. Il y aura également des échanges avec les responsables des sociétés comme Total-Congo, Eni-Congo...

R.M.



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »
AMI N° 006 / MEPSIR / UCP-PRODIVAC 2021
Pour le recrutement d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration
d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables du PRODIVAC



Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402 N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables du PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la formalisation des principales procédures de gestion administratives, financières et comptables et de la passation des marchés du PRODIVAC, ainsi que la conception du système de contrôle interne. Spécifiquement, il s'agira de: (i) fournir un cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, financier et comptable, (ii) décrire l'organisation administrative, financière et comptable du projet, (iii) décrire les procédures d'exécution des dépenses dans les conditions garantissant un contrôle interne efficace (iv) formaliser les contrôles internes à effectuer au sein du projet et définir les responsables de ceux-ci à chaque étape du circuit des documents, (v) utiliser de façon optimale, pour une meilleure efficacité des actions engagées, l'ensemble des moyens du projet, (vi) maîtriser

la connaissance des actions engagées et par conséquent comparer les moyens mis en œuvre aux résultats techniques obtenus et (vii) former à cette discipline non seulement le personnel directement engagé dans l'exécution du projet mais aussi l'ensemble des bénéficiaires de l'intervention. La mission est d'une durée de soixante (60) jours.

3. L'Unité de Coordination du projet PACIGOF, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et / ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de Passation des Marchés des opérations financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ».

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mention-

née ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Septembre 2021 et porter expressément la mention suivante : « AMI N°006 / MEPSIR / UCP-PRODIVAC 2021 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET COMPTABLES DU PRODIVAC » à l'adresse ci-après :

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Sise n° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 931 00 10 / 05 531 00 10 / 06 612 76 84
E-mail : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 1er septembre 2021

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

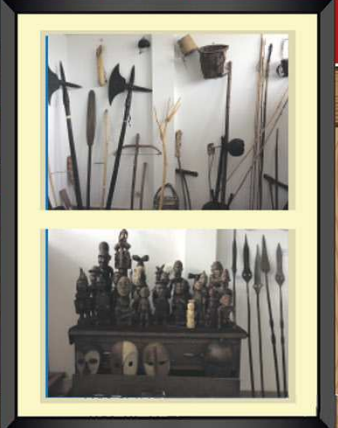
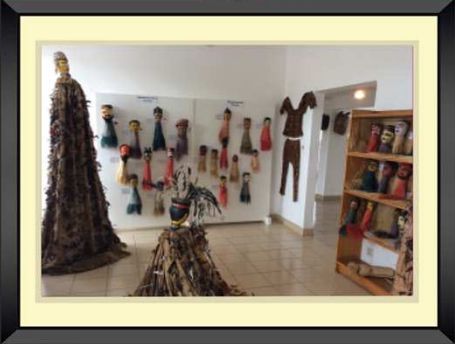
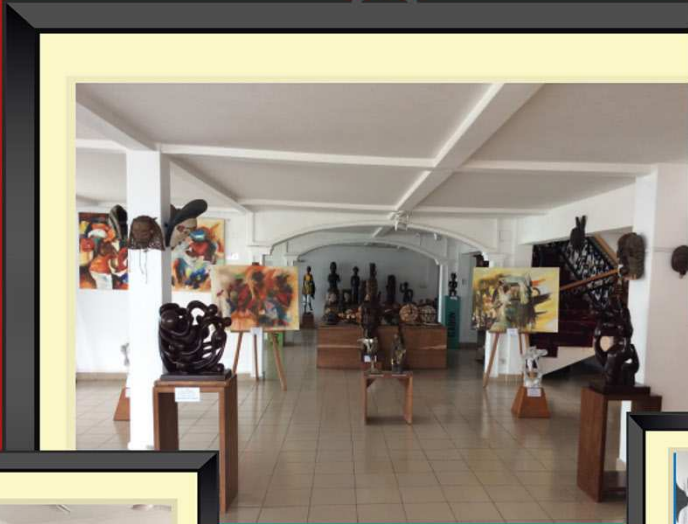
VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**





L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SOCIÉTÉ CIVILE

L'Etat appelé à promouvoir les valeurs sociales

Le président de l'association Univers des jeunes, Maxence Ondongo, a animé le 1er septembre à Brazzaville une conférence de presse sur la « Nouvelle citoyenneté et cohésion nationale », afin d'encourager les acteurs publics ou privés à promouvoir les valeurs sociales et à réviser certains programmes de formation ainsi que d'occupation des jeunes.

Le message de Maxence Ondongo a été centré sur la promotion de la citoyenneté, la lutte contre les antivaleurs et la cohabitation intergénérationnelle pour valoriser la nouvelle citoyenneté et la cohésion nationale. Son association propose à l'Etat de revoir les formes de promotion des valeurs citoyennes, de lutter contre les antivaleurs, de faire un état des lieux sur l'éducation civique et d'introduire dans les programmes d'enseignement les notions de citoyenneté et de cohésion nationale.

« *Nous aspirons tous à voir notre pays se développer mais il y a des facteurs tels l'égoïsme, le tribalisme et autres qui retardent notre évolution. Nous devons mettre à profit notre diversité culturelle et promouvoir nos valeurs citoyennes pour développer le Congo. Autrefois, les notions de citoyenneté et de la morale étaient bien enseignées dans nos écoles donc, il faut revoir les programmes de l'enseignement* », a indiqué Maxence Ondongo. L'éducation à la citoyenneté, a-t-il fait savoir, fait partie

intégrante des programmes scolaires permettant à l'enfant de s'approprier les valeurs de la République, de maîtriser les pratiques et les comportements civiques associés. Le président de l'Univers des jeunes s'est par contre indigné de certains phénomènes qui prennent corps dans les milieux juvéniles. « Il y a des comportements qui mettent à mal nos valeurs citoyennes comme le phénomène koulouna qui s'installe progressivement dans notre société mais importé de la RDC. En Côte d'Ivoire, il est qualifié de

phénomène microbe et en République du Congo, il est appelé bébés noirs. Il faut qu'il y ait des programmes d'occupation, de formation et de réinsertion des jeunes pour atténuer la délinquance », a-t-il déclaré. Pour une nouvelle citoyenneté et une cohésion nationale sans crise de mentalités, l'Etat doit mettre assez de moyens pour combattre les antivaleurs au moyens des chants, des arts plastiques, des rencontres d'éducation civiques. « *Un enfant né au Congo d'un père Congolais et*

d'une mère étrangère et vice-versa est un Congolais. Si cet enfant a un projet pour la nation au regard de ses convictions, les Congolais doivent l'accepter. Sur ce genre de cas notre Constitution est très claire », a commenté Maxence Ondongo. Signalons que l'association Univers des jeunes compte créer des cercles de réflexion en partenariat avec les mairies d'arrondissement pour la promotion des valeurs citoyennes et sociales.

Fortuné Ibara

CENTRAFRIQUE

Mise en place du comité d'organisation du dialogue national

L'installation de la structure a été annoncée, le 1^{er} septembre, par le chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadéra.

La nouvelle entité est composée d'une trentaine de personnalités: des représentants des pouvoirs publics, des partis politiques, des confessions religieuses, de la société civile ou encore des experts internationaux. Elle devra notamment proposer un chronogramme et un lieu pour le dialogue national qui doit permettre à tous d'exprimer les préoccupations. Selon certaines sources, le processus pourrait se dérouler en deux étapes. D'abord, le dialogue national entre les forces vives de la nation, ensuite une autre rencontre pourrait être organisée à l'étranger avec les groupes armés. La répartition annoncée des places dans le comité et la tutelle du chef de l'État avaient créé la grogne, puis la première liste des noms rendue publique avait de nouveau généré une levée de boucliers. De nouvelles discussions ont permis d'aboutir à une liste finale qui permet aujourd'hui d'installer officiellement le comité. Rappelons qu'en juin dernier, une mission de haut-niveau ONU, Union africaine, Communauté économique des Etats d'Afrique centrale a échangé avec les membres de la société civile au nombre desquels les femmes, la jeunesse ainsi que les organisations de défense des droits humains sur la réconciliation et la paix en République centrafricaine. « *Par cette mission conjointe, nous voulons montrer que toutes nos organisations sont unies pour soutenir le peuple centrafricain dans le cheminement vers plus de paix, de démocratie, de stabilité. Nous continuerons de considérer que le rôle de la société civile pour instaurer un climat de paix, de réconciliation et de démocratie est absolument essentiel. Le dialogue inclusif est essentiel pour réconcilier et ramener tous ceux qui veulent construire un pays stable démocratique et prospère autour de la table de négociation* », avait indiqué le secrétaire général adjoint des Nations unies en charge des Opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix. Le dialogue républicain voulu par le président Faustin Archange Touadéra ainsi que la question du climat sociopolitique et sécuritaire avaient meublé ce moment riche en contributions.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

Réduire la quantité des antimicrobiens dans les systèmes alimentaires

Prélude au sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires qui aura lieu le 23 septembre à New York, le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens a fait une communication, le 25 août, appelant les pays du monde à réduire en urgence les quantités des médicaments antimicrobiens utilisés dans les systèmes alimentaires.

L'objectif principal de l'exhortation est d'encourager les Etats à mettre en place une nouvelle stratégie pour contrer la hausse des niveaux de résistance aux médicaments, surtout les antibiotiques. « *Cet appel doit être considéré comme une priorité absolue pour que les médicaments antimicrobiens soient utilisés de façon plus responsable dans les systèmes alimentaires et que l'utilisation de médicaments qui sont de la plus grande importance pour le traitement des maladies chez les humains, les animaux et les végétaux soit considérablement réduite* », souligne le communiqué du groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens. Il s'agit notamment d'arrêter d'utiliser des médicaments antimicrobiens importants sur le plan médical pour favoriser la croissance chez les animaux et d'utiliser de manière générale les médicaments antimicrobiens avec plus d'attention. Car, il est essentiel de préserver l'efficacité des médicaments. Indiquant les points clés qui permettront de freiner le fléau, les membres du groupe ont recommandé aux décideurs et responsables des structures sanitaires de mettre fin à l'utilisation de médicaments antimicrobiens qui sont d'une importance cruciale pour la médecine humaine afin de favoriser la croissance chez les animaux, de limiter la quantité de médicaments antimicrobiens administrés pour prévenir les infections chez les

animaux et pour les végétaux sains et veiller à ce que tout usage soit conforme à la réglementation ; d'éliminer ou réduire considérablement les ventes sans prescription médicale de médicaments antimicrobiens qui sont importants pour un usage médical ou vétérinaire ; de réduire de manière générale le besoin de médicaments antimicrobiens en améliorant la prévention et la maîtrise des infections, notamment l'hygiène, la biosécurité et les programmes de vaccination dans l'agriculture et l'aquaculture ainsi qu'assurer l'accès à des antimicrobiens abordables et de qualité pour la santé animale et humaine et promouvoir l'innovation par des solutions de remplacement durables, fondées sur des données probantes, aux antimicrobiens dans les systèmes alimentaires. « *L'inaction des Etats à ce sujet aura des conséquences désastreuses pour la santé humaine, animale, végétale et environnementale* », insiste le communiqué, en déplorant le fait que les médicaments antimicrobiens y compris les antibiotiques, les antifongiques et les antiparasitaires sont utilisés dans la production alimentaire partout dans le monde. Alors que les antimicrobiens sont administrés aux animaux non seulement à des fins vétérinaires pour traiter et prévenir les maladies, mais aussi pour favoriser la croissance chez les animaux.

Les maladies pharmacorésistantes, l'une des causes de décès

humains dans le monde Selon le communiqué, les maladies pharmacorésistantes causent environ sept cent mille décès humains dans le monde chaque année. Bien qu'il y ait eu des réductions substantielles de l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux dans le monde. « *Sans mesures immédiates et drastiques pour réduire considérablement les niveaux d'utilisation des antimicrobiens dans les systèmes alimentaires, le monde se dirige rapidement vers un point de basculement où les antimicrobiens sur lesquels on compte pour traiter les infections chez les humains, les animaux et les végétaux ne seront plus efficaces. L'impact sur les systèmes de santé, les économies, la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires aux niveaux local et mondial sera dévastateur* », conclut le communiqué, en signifiant que les investissements sont également nécessaires de toute urgence pour mettre au point des solutions de remplacement efficaces à l'utilisation des antimicrobiens dans les systèmes alimentaires. Notons que le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens est composé de chefs d'État, de ministres de la Santé et des dirigeants du secteur privé sans oublier de la société civile. Il a été créé en novembre 2020 pour accélérer l'élan politique mondial, le leadership et l'action contre la résistance aux antimicrobiens.

Rock Ngassakys

INTERVIEW

Sylvère-Henry Cissé : « Le Congo a un potentiel touristique énorme qui mérite d'être développé »

Journaliste-consultant, conseil stratégique, auteur..., Sylvère-Henry Cissé a séjourné récemment en République du Congo. De passage dans les locaux du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, cet ancien de la rédaction Sport de Canal+ nous a accordé une interview exclusive dans laquelle il nous parle de ce qu'il devient après Canal+, et donne son opinion sur l'actuelle équipe française de Paris Saint-Germain.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous venez de visiter les locaux des Dépêches de Brazzaville, que retenez-vous ?

Sylvère-Henry Cissé (S.H.C.) : C'est un réel plaisir de pouvoir visiter les installations des Dépêches de Brazzaville et j'ai apprécié le « Tout-en-un ». De l'écriture des articles, jusqu'à l'impression et la diffusion des journaux, la chaîne de fabrication est complètement intégrée et fluide. J'ai découvert aussi que Les Dépêches de Brazzaville ont une édition kinoise, ce qui montre bien son ancrage dans la réalité du Bassin du Congo. J'ai été très heureux de visiter la rédaction et saluer mes confrères. Je suis passé également à la librairie et à la galerie. J'ai observé de première main cette connexion avec les cultures des Afriques et la mise en valeur du patrimoine congolais.

L.D.B. : Peut-on savoir ce qui justifie votre séjour au Congo- Brazzaville ?

S.H.C. : Tout d'abord les vacances, parce que j'ai besoin de l'Afrique chaque fois que l'occasion se présente. J'ai des amis qui depuis longtemps m'invitaient au Congo-Brazzaville. Je suis venu pour la première fois en juillet puis septembre 2015 lors des Jeux africains. J'ai eu plusieurs chocs pendant ces deux voyages de quarante-huit heures. D'abord le choc esthétique, le plaisir de goûter un accueil des Congolais lors de cet événement exceptionnel, à savoir les Jeux africains. Je suis revenu à l'occasion des vacances prendre du temps ici afin de découvrir les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, et aussi faire un reportage.

L.D.B. : Comment avez-vous trouvé les deux villes ?

S.H.C. : A Pointe-Noire, c'était le tourisme et à Brazzaville j'ai découvert la ville



que je ne connaissais pas pendant mes séjours de 2015. Ce que j'ai aimé à Brazzaville, c'est d'abord sa verdure, c'est vraiment Brazza la verte. J'ai aimé aussi la quiétude. Je connais beaucoup de villes africaines qui sont envahies par le bruit, l'excitation, les embouteillages. Il y a certes des embouteillages à Brazzaville mais qui ne sont pas stressants. On se déplace facilement d'un point à un autre. Cela a été pour moi un sentiment de bien-être. Je me suis ressourcé dans ce pays du continent africain qui fait partie du Bassin du Congo et de sa richesse. Je me suis ressourcé aussi de ses richesses naturelles et culturelles.

L.D.B. : Vous parliez d'un reportage ...

S.H.C. : Effectivement ! J'écris pour le journal «Le Point Afrique» où pour son site Internet je réalise les city guide. Quand j'atterris dans une ville, je la fais découvrir aux lecteurs par le LifeStyle, c'est-à-dire la gastronomie, la culture, les endroits à visiter. Depuis Paris, nous entendons parler de la galerie Art Braz-

za. Je suis venu voir la qualité du travail qui est fait dans cette galerie qui réunit les artistes d'art contemporain des deux Congo. Et je trouve extrêmement intéressant de montrer l'énergie, la qualité des artistes réunis au même endroit, et apprécier l'art contemporain congolais, qu'il soit brazzavillois ou kinois, à l'instar du merveilleux tableau de l'artiste Shula. Cette galerie, je la trouve intéressante parce qu'elle montre le dynamisme congolais en matière d'art contemporain. C'est pour cela que je suis ici. Je vais en parler dans l'article que je vais écrire pour «Le Point Afrique» dans ce city guide. S'agissant du volet touristique, je vais expliquer aux lecteurs ce qu'ils peuvent faire, manger, découvrir sur différents aspects liés à l'art congolais. Certes, le Congo n'est pas connu touristiquement, ce n'est pas sa fonction première. Le pays n'est pas ouvert au tourisme de masse, alors qu'il a un potentiel touristique énorme qui mérite d'être développé.

L.D.B. : Vous êtes anima-

teur des émissions sportives sur Canal+, mais depuis quelque temps vous n'êtes plus visible. Que se passe-t-il ?

S.H.C. : J'avais quitté Canal+ en 2017 mais, on m'a consulté pour donner mes analyses de sport. J'ai la chance et le bonheur d'être consultant sur France 24 et je l'ai fait pendant l'Euro 2020 de football. C'est vrai, mes analyses sont moins visibles parce que je ne suis plus à la télévision, mais elles sont là présentes à travers mes différentes actions en France, à travers les consultations que l'on me demande, à travers les papiers que j'écris, ... J'ai la chance de conseiller le directeur général de la Marocaine des jeux et des sports, Younes El Mechrafi, qui est également secrétaire général de l'association des loteries d'Afrique, qui a pour but de financer le sport dans chaque pays d'Afrique. C'est vous dire que je suis toujours dans le sport mais de manière moins visible et beaucoup plus stratégique. Aussi, depuis vingt ans, j'anime des formations sur la prise de parole en pu-

blic et la construction des discours plus convaincants et efficaces.

L.D.B. : Un mot sur le transfert de Lionel Messi à Paris Saint-Germain...

S.H.C. : Messi à Paris, pour moi c'est un bonheur ultime. Je supporte l'équipe de Paris Saint-Germain depuis trente ans, jamais dans mes rêves je n'aurai dû imaginer qu'un tel joueur puisse se retrouver dans notre équipe. Je m'imaginais cette équipe de Paris avec Di Maria, Messi, Neymar, Mbappé, Georgino Wijnaldum, Achraf Hakimi (qui est un joueur exceptionnel), Marquinhos, sans compter les autres, et surtout avec la bataille entre les deux gardiens. On a une équipe qui doit normalement remporter la Ligue des champions. Messi fait partie des trois quatre meilleurs joueurs au monde dont trois sont dans Paris Saint-Germain. Maintenant, le problème ce sont les équipes adverses, puis la capacité de l'entraîneur Pochettino à faire jouer cet ensemble exceptionnel et magnifique.

L.D.B. : Et sur le cas Mbappé ?

S.H.C. : Imaginez-vous Paris Saint-Germain championne d'Europe, Mbappé va-t-il quitter ce club ? Je pense que tout est lié au résultat. Chaque joueur de cette équipe a une telle ambition que ce qu'il recherche c'est d'être meilleur dans la meilleure équipe. Aujourd'hui, on a offert à Mbappé ce qu'il avait demandé. Avoir une équipe qui soit construite autour de lui avec un véritable projet, il l'a eu. Il faut absolument qu'il donne tout pour remporter le championnat de France, remporter toutes les compétitions et surtout la Ligue des champions. Et s'il la remporte avec cette équipe, je pense que ça sera difficile pour lui de la quitter.

Propos recueillis par Bruno Okokana

BIODIVERSITÉ

« Mayomb'-L'appel de la forêt » présenté au grand public

En écho au mois de l'environnement célébré en juin dernier, le magazine Mayomb', en collaboration avec l'Union européenne, a présenté le 31 août, un numéro spécial mettant en exergue les sujets de préservation et de valorisation des ressources naturelles congolaises.

La sortie officielle du numéro spécial de la revue «Mayomb'-L'appel de la forêt» s'inscrit dans le cadre de la diplomatie verte de l'Union européenne en République du Congo. Le magazine de cinquante-deux pages a été entièrement consacré aux questions liées à la faune, la flore, l'environnement, les forêts, les aires protégées, la diplomatie verte, les ressources naturelles et halieutiques, la biodiversité, le pacte vert, les déchets, l'écotourisme, l'agroécologie, l'assainissement.

« Durant dix jours, nous avons cheminé dans le Mayombe en vue de découvrir des paysages extrêmes et de rêve. Cette expérience nous a permis de visiter nos diamants que sont les parcs nationaux. Je vous le confirme, ce pays est décidément grand, très grand ! Du littoral à Bomassa, à un crachat du Cameroun, où nous avons croisé des pépites d'animaux majestueux », a



déclaré Massein Pethas, directeur du projet Mayomb'. Son style mêlant texte, image, bande dessinée, humour et analyse vise à toucher le plus grand nombre. « Les lecteurs du magazine Mayomb' au-

ront l'opportunité de découvrir, dans ce numéro spécial, les aires protégées, leur gestion, les problématiques et défis auxquels elles font face comme la lutte contre le braconnage, les conflits homme-

faune ou l'approche inclusive de la population locale et autochtone», a noté Christ-Noël Soukika, directeur commercial de Mayomb'. Pour l'ambassadeur sortant de la délégation de l'Union eu-

ropéenne au Congo, la revue Mayomb' illustre l'excellence des relations de coopération entre la République du Congo et l'Union européenne autour d'un thème crucial, à savoir l'environnement. « C'est la première fois que nous consacrons exclusivement cinquante-deux pages à la diplomatie verte de l'Union européenne et aux activités des partenaires soutenues par l'institution diplomatique », a-t-il précisé.

Né il y a deux ans avec pour objectif de lutter pour la préservation de la biodiversité du Bassin du Congo et de faire la promotion des ressources naturelles, Mayomb' se veut innovant en abordant les questions environnementales au Congo. « Ce projet vient à point nommé car, en réalité, les congolais connaissent peu leur pays. 61 ans après l'indépendance, il nous reste ce défi à relever », estime Massein Pethas.

Merveille Atipo
et Gloria Imelda Lossele

DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESSO

GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESSO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES

JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!

Départ:

tous les Samédis

Contacts

(+242) 06 702 15 25

05 311 91 99

Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com



QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

14-18
SEPTEMBRE
2021

QUIBDO
AFRICA
FILM
FESTIVAL
#3

Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip



FOOTBALL

La victoire de FC Bilimba marque la clôture des championnats de sous-ligues

Les sous-ligues de Tchiamba-Nzassi et Mvouti des départements du Kouilou et Pointe-Noire ont mis fin, le week-end dernier, aux championnats par la victoire de FC Bilimba qui s'est imposée 3-0 face à Bikondolo et Ponga a battu Mvouti 2-à 0.

L'organisation réussie des premiers championnats des sous-ligues est un pari gagné pour le président de la Ligue interdépartementale de football Kouilou et Pointe-Noire, Gaétan Victor Obarabassi, qui tient au développement du football dans les deux départements. Par ailleurs, la Ligue souhaite organiser, à partir de la saison prochaine, un championnat interdépartemental, c'est-à-dire la meilleure équipe des meilleures du Kouilou jouera le championnat D1 de la Ligue. Pour ce faire, la Ligue organise sous-peu un championnat qui regroupera les équipes championnes des districts du Kouilou. A l'issue de ce tournoi, la meilleure équipe des meilleures représentera le département du Kouilou au championnat D1. C'est alors que la Ligue de football Kouilou/Pointe-Noire va confirmer la Ligue interdépartementale de football.

Charlem Léa Itoua

CDM 2022

La RDC sans Kakuta contre la Tanzanie et le Bénin

C'est sans Gaël Kakuta que les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) affrontent, ce 2 septembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi, les Taifa Stars de la Tanzanie, en première journée des éliminatoires de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022, avant de défier les Ecureuils du Bénin, le 6 septembre à Cotonou.

Le milieu offensif des fauves congolais sera donc absent pour les deux premières journées. « Gaël Kakuta, blessé, ne s'est pas déplacé », renseigne la direction de communication de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) à son sujet. Ce dernier est sorti à la 75e minute lors du match nul entre RC Lens et Lorient (deux buts partout). L'on se souvient que Meschak Elia a décliné la sélection suite au litige qui l'oppose au Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi. Le retour de l'ancien joueur des Corbeaux faisant actuellement les beaux joueurs de Young Boys de Berne en Suisse (qualifié pour la phase des groupes de la Ligue des champions) a été très attendu. « En



raison du litige qui m'oppose au Tout-Puissant Mazembe, je ne peux malheureusement pas prendre part aux deux matches de Léopards », s'est-il justifié dans un entretien avec le média Léopard sport Afrique. Rappelons également les absences de Jordan Ikoko de Ludogorets en Bulgarie et Fabrice Nsakala, l'un blessé, et l'autre qui avait fait un malaise en plein match avec son club Besiktas en Turquie, mais qui a repris les entraînements... Qu'à cela ne tienne, les Léopards sont quasi complets à Lubumbashi, avec le retour de Mbokani, Mavinga, Assombalonga, la présence d'autres cadres comme de Bakambu, Tisserand, Bolasie, Chancel Mbemba, Luyindama,...

Martin Engimo

PROGRAMME DU JOUR

JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021

06.30

PLAYLIST

08.30

TOP CLIPS

09.00

SOLOLA BIEN

10.00

CINÉMA

11.30

INITIATIVE AFRICA

12.00

COCKTAIL

12.30

ARCHRIST

13.00

PLAYLIST

14.00

TALK 243

14.30

ECOLE D'ART

15.10

TOP CLIPS

16.00

RAP CONGOLAIS

17.00

CANAN CLUB

17.30

PROJETEUR

18.00

CDIRECT INSIDE

18.15

ENTREPRISES

18.30

DOCUMENTAIRE

19.30

TOP CLIPS

19.45

EDITION 19.45

16.00

19.45

Actualité Congo-Congolaise

Soyez au coeur de l'information Congo-Congolaise. Avec plusieurs sujets au rendez-vous: Economie; Société; Education; Politique.

Tout savoir sur les deux Congo

20.30

TALK 243

21.30

TOP CLIPS

00.00

PLAYLIST

free

CANAL 449

LES BOUQUETS

CANAL+ CANAL 334

NÉCROLOGIE

Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Mouvimba, Mbembé et Mazila ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et grand-père Guy Delord Loko, alias Le Yaya, le 21 août 2021 à Brazzaville, suite à un accident routier.

La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Loko Guy à Kibina (Madibou, arrêt Loua).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

TRANSFERTS :

Faitout Maouassa au FC Bruges pour 4 ans

Le latéral gauche de 23 ans quitte le Stade Rennais pour s’engager en faveur du double champion de Belgique en titre, le FC Bruges. Poussé dehors par le recrutement du Norvégien Meling, Christ-Faitout Maouassa ne disputera pas la Conférence Ligue Europa avec le club breton. L’ancien Nancéien va en revanche participer à la Ligue des champions avec le FC Bruges, vainqueur de la Jupiler League 2021.

International français jusqu’en U21, il a signé un contrat de quatre ans avec le futur adversaire de Manchester City, du PSG et de Leipzig en C1.

Miné par les blessures la saison dernière, le frère de la Diable rouge Sabrina Loukombo n’avait disputé que 2 des 6 matches de Rennes en C1, dont 1 titularisation lors de la 6e journée face à Séville.

En Ligue 1 aussi, le natif de Villepinte a aussi perdu sa place au profit de Truffer, alors qu’il sortait de deux saisons réussies à Rennes et à Nîmes dans le cadre d’un prêt (23 et 27 matches de L1).

Recruté pour un montant évalué à 4 millions d’euros, Maouassa va donc essayer de dynamiser une carrière plutôt bien menée jusqu’à cette saison 2020-2021 galère.

Chez le finaliste de la Coupe des clubs champions 1978, il sera en concurrence avec l’Ukrainien Sobol et l’Uruguayen Ricca pour le poste de latéral gauche. Aucun des deux ne semblent avoir totalement gagné la place de titulaire, que ce soit dans le 4-4-2 des deux premières journées que dans le 5-3-2 des quatre matches suivants. Rappelons que Maouassa peut également jouer plus haut dans son couloir.

Ajoutons que le FC Bruges, qui fera ses débuts en C1 face au PSG le 15 septembre, a fait match nul dans le derby face au Cercle de Senna Miangué et sort d’une humiliante défaite à Zulte-Waregem (1-6). Champion d’Europe U17 et U19 avec la France, Maouassa n’avait pas été sélectionné pour les JO 2021. S’il est simpliste d’en conclure que la FFF a fait une croix définitive sur lui, peut-être est-il temps pour lui de choisir les Diablies rouges du Congo ?

Niels Nkounkou prêté au Standard de Liège

En quête de temps de jeu à Everton, le latéral gauche de 20 ans est prêté jusqu’en juin 2022 au Standard de Liège.

Avec un temps de jeu réduit à deux apparitions en Premier League la saison dernière (une titularisation, 81 minutes) et quelques matches avec la réserve et en Coupes, Niels Nkounkou n’a pas à rougir.

Cependant à son âge, l’ancien Marseillais doit jouer davantage pour poursuivre sa progression.

C’est dans ce but que le frère de William pose son sac de sports pour la saison à venir au Standard de Liège, actuel 6e de Jupiler League. Notons que les Rouches ne disputeront pas de coupe européenne cette saison. En rappel, le Franco-Congolais a participé aux Jeux olympiques avec la France après avoir joué en U18 et U19.

Juvhel Tsoumou signe pour un an au Wydad de Casablanca

En fin de contrat avec les Roumains du FC Viitorul Constanta (4 matches en 18 matches), Juvhel Tsoumou s’est engagé mardi 31 août en faveur du Wydad de Casablanca.

L’international congolais a signé un contrat d’une saison renouvelable avec le champion du Maroc en titre.

Ainsi, le globe-trotteur va découvrir la Ligue des champions de la CAF en octobre prochain après avoir entraîné ses crampons en Allemagne, Angleterre, Autriche, Slovaquie, Chypre, Chine et Roumanie).

Souhaitons lui la même réussite que Lys Mouithys et Fabrice Ondama, qui ont laissé de bons souvenirs chez les supporters des Wydadis.

Un bon rebond pour l’athlétique avant-centre de 30 ans qui n’a pas encore fait une croix sur la sélection congolaise.

Camille Delourme



Faitout Maouassa a satisfait à sa visite médicale mardi matin (DR)



Niels Nkounkou va découvrir la Jupiler League cette saison (DR)

LINAFOOT

De nouvelles élections fixées au 23 octobre

A la suite de la forte pression des dirigeants des clubs de l'élite du football congolais de ne pas débiter la saison avant les élections à la Ligue nationale de football (Linafoot), la Fédération congolaise de football association (Fécoba) a finalement fixé une date pour l'organisation du scrutin au sein de l'instance organisatrice du championnat national des ligues 1 et 2.

Après quatre ans, il y aura des nouvelles élections à la Linafoot, entité sub-déléga-taire de la Fécoba. Dans une correspondance adressée aux dirigeants des clubs de football, la Fécoba a fixé la date du scrutin au sein de cette instance organisatrice du championnat national de football Ligue 1 et Ligue 2. Elle fait savoir : « *L'Assemblée générale extraordinaire et élective du comité de gestion de la Linafoot aura lieu 23 octobre 2021. Les commissions électorale et de recours seront incessamment nommées, avec pour mission d'organiser et de superviser la procédure électorale conformément à nos statuts et à notre code électoral* ». Cette décision de la Fécoba a été prise après la revendica-



Les dirigeants des clubs de l'élite du football congolais

tion de l'Association des diri-geants des clubs de l'élite du football congolais (Adfco). Dans une déclaration, cette structure a tranché au sortir d'une de sa rencontre : « *Pas de démarrage du cham-pionnat sans élections à la*

tête de la Linafoot ». Mais ensuite, les dirigeants de clubs ont, après une rencontre avec le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, accepté de débiter la saison même avant les élections à la Linafoot. Pour rappel, la Linafoot a

été conduite depuis octobre 2017 par une commission de gestion instituée par la Fé-cofa, sous l'ère du président Constant Omari. Bosco Mwehu Beya Kofela assumait les fonctions de président de cette commission qui avait

succédé au dernier comi-té de gestion dirigé par Jeef Kapondo et arrivé en fin de mandat. La commission de gestion devait diriger pen-dant deux ans mais elle est restée en place jusqu'à ce jour, la durée de tout un man-dat. Il fallait donc reprendre avec des élections au sein de la Linafoot, condition posée par les dirigeants des clubs de football avant l'ouverture de la saison 2021-2022. Cette pression a donc produit des résultats escomptés, d'autant plus que le traitement de plu-sieurs litiges, aussi bien au niveau de la Commission de gestion de la Linafoot que de la Fécoba, a suscité des réac-tions plutôt négatives. Aussi les clubs tiendraient-ils à de nouvelles têtes dans la direc-tion de la Linafoot.

Martin Engimo

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, Boulevard Denis-Sangha-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

RECRUTEMENT DES AGENTS À LA FONCTION PUBLIQUE

Jean-Pierre Lihau prône le retour à la légalité

Le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'administration et Initiation de service public, en séjour actuellement dans la ville cuprifère de Lubumbashi, a lancé le 31 août, une mise en garde aux agents et cadres l'administration publique concernant le recrutement des nouvelles unités.

Jean-Pierre Lihau Ebua Kolakola tient à l'extirpation des antivaleurs qui minent le secteur de la fonction publique. Il est temps, selon lui, d'entrer dans la normalité en apportant des correctifs nécessaires au système qui a longtemps prévalu dans le milieu. « Quand on distribue les numéros matricules comme des cahouètes à qui l'on veut, nous tuons l'administration. Quand on recrute à tout bras et à tour de bras sans tenir compte des exigences légales, nous tuons l'administration. Nous

devons revenir vers la loi », a-t-il laissé entendre, au cours d'une séance de travail avec les responsables de la Fonction publique du Haut-Katanga, en présence du ministre provincial des Finances. Pour le patron de la Fonction publique, il s'agit des recrutements sauvages effectués sur base de familiarité qui doivent être bannis. « Je pense que toutes ces antivaleurs-là, nous devons maintenant les écarter et essayer de faire les choses le mieux possible », a-t-il laissé entendre, tout en stig-

matissant la tendance de certains officiels à recommander leurs proches comme si l'administration publique était leur propriété privée. Les chefs de division principalement ont été indexés comme cheville ouvrière dans la mafia organisée sans que l'administration centrale siégeant dans la ville-province de Kinshasa n'en soit informée. « Vous recrutez des gens sans signaler Kinshasa. Vous vendez des faux rêves aux jeunes et après nous avons des problèmes dans l'administration publique. Nous devons évo-

luer dans la normalité », a-t-il martelé. Outre cet épineux problème de recrutement des agents, d'autres questions liées au développement de l'administration publique congolaise ont également été évoquées au cours de cette rencontre, telles que les problèmes des grades des agents de l'État, des soins de santé, des frais des funérailles, etc. Le vice-Premier ministre Jean-Pierre a rassuré ses interlocuteurs quant à la résolution progressive de tous ces fléaux. La visite du ministre de la

Fonction publique à Lubumbashi s'inscrit dans le cadre du processus de la réforme de l'administration publique avec, à la clé, la finalisation de l'opération de la remontée des données provinciales visant à parachever la constitution des fichiers de référence de l'administration publique. Il est, entre autres, question de procéder à une évaluation du fonctionnement de la Caisse nationale de la sécurité sociale de l'administration publique pour une meilleure maîtrise des effectifs des agents de l'Etat.

Alain Diasso

BOURSE SUNDANCE INSTITUTE ET ADOBE

Maliyamungu Muhande parmi les lauréats

La jeune cinéaste congolaise fait partie des dix boursiers et boursières annoncés au mois de juillet dernier.

Les boursier(e)s de 2021 ont été choisis parmi plus de 1 650 candidats âgés de 18 à 25 ans. Issu(e)s de différents pays et de disciplines créatives diverses, allant du documentaire à la fiction, ces dix artistes émergents, fait-on savoir, bénéficieront pendant un an du mentorat et du soutien du Sundance Institute et d'Adobe, partenaire fondateur du Sundance Ignite, programme créé en 2015 qui identifie et soutient les nouvelles voix ainsi que les nouveaux talents de la prochaine génération de cinéastes et favorise l'émergence de nouveaux publics pour la narration indépendante. Ces boursiers ont été sélectionnés à partir d'un court métrage d'une à quinze minutes soumis au Sundance Ignite x Adobe Short Film Challenge, hébergé sur la plateforme communautaire numérique de l'Institut, Sundance Collab. Les dix boursiers, expliquent les organisateurs, ont été sélectionnés pour leur voix profondément originale, leur créativité dans la narration et la rigueur de leur art. Le programme de la bourse, fait-on savoir, est centré sur les artistes et a pour objectif de soutenir chaque boursier dans son développement artistique et professionnel en tant que réalisateur et conteur. Les lauréats ont débuté leur année de bourse par le laboratoire numérique Sun-



dance Ignite x Adobe Filmmakers Lab, qui s'est déroulé du 26 au 30 juillet sur le Sundance Collab, avec un accent particulier sur l'avancement des projets et l'approfondissement des compétences des boursiers en matière de déve-

loppement de personnages. En plus de recevoir un abonnement gratuit d'un an à Adobe Creative Cloud et à Sundance Collab au niveau Créateur, chaque boursier est jumelé avec un mentor pour un soutien artistique et pro-

fessionnel. Les mentors de cette année sont les anciens du festival Andrew Ahn (Spa Night, SFF '16), Carlos López Estrada (Blindspotting, SFF '18, Summertime SFF '20), Jacqueline Olive (Always in Season, SFF '19), Nico Oppen (Try Harder!, SFF '21) et Hannah Pearl Utt (Before You Know It, SFF '19). **Talentueuse cinéaste émergente** Maliyamungu Gift Muhande est une cinéaste originaire de la ville de Bukavu et basée actuellement à New York. Son court métrage «Nine days a week» (quinze minutes et vingt-huit secondes), un portrait du photographe de rue emblématique, Louis Mendes, a été sélectionné par le National board of review et projeté à DOC NYC en 2020. En outre, grâce à ce film, la cinéaste a remporté la 41e édition du festival étudiant « Fine cuts », organisé chaque année par la prestigieuse université « The New School ». Maliyamungu Muhande a remporté les trois prix de la compétition : le prix du jury, le prix du public et le prix décerné par les anciens. Elle crée actuellement un documentaire intime et collaboratif avec un groupe d'étudiants de Monticello, New York, intitulé «Near Broadway». Depuis août 2019, Maliyamungu Muhande est également assistante de recherche et

d'enseignement à la Parsons The New School for Design, une école de design affiliée depuis 1970 à The New School. Enseignante de français à The New School, elle est aussi membre du conseil d'administration des jeunes leaders de Robert F. Kennedy human rights, une organisation américaine à but non lucratif de défense des droits de l'homme. Elle est aussi la fondatrice de « Therapeutic creative curriculum for refugee children », qui vient en aide aux enfants réfugiés. Le projet consiste en un programme de formation thérapeutique pour les enfants réfugiés qu'elle a mis en place en novembre et décembre 2016 en Ouganda. En 2017, en Afrique du Sud, Mayilamungu Muhande a reçu la médaille d'or au Loeries Awards pour son projet «The Dumbest Project», portant sur l'écart salarial des 15% vécu par les enseignants en Amérique. Le Loeries Créative Week Durban est l'un des plus grands rassemblements de créatifs en Afrique et au Moyen-Orient, qui rassemble les meilleurs esprits novateurs de l'industrie. A cette époque, Mayilamungu Muhande était étudiante à Vega School, en Afrique du Sud, où elle a décroché un Bachelor ès arts, communication de marque créative, avec une spécialisation en multimédia.

Patrick Ndungidi

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ À KINSHASA

Maluku la commune la plus noire

Selon la campagne « Le courant c’est mon droit », sur trente et un quartiers de la municipalité de Maluku, seize ne sont pas éclairés. Cette commune est suivie par Nsele et Makala.

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l’action publique (Corap) entre dans sa deuxième semaine dans la campagne sur l’accès pour tous à l’électricité, «Le courant c’est mon droit ». La deuxième vidéo lancée dans le cadre de ce plaidoyer parle de la situation d’accès à l’électricité dans la province de Kinshasa. Selon ce document, la commune de Maluku, créditée de 51% de points, est déclarée championne des communes les plus noires. La vidéo indique, en effet, que sur trente et un quartiers que compte cette municipalité, seize sont dans le noir. La commune de Nsele, elle, a été créditée de 31% de points. Sur ses vingt-deux quartiers, seuls sept sont éclairés. Alors que pour Makala, crédité de 7% de points, sur ses dix-huit quartiers, seul un est éclairé.



Un port fluvial à Maluku/DR.

Ce plaidoyer indique que malgré les potentialités énergétiques dont regorge la République démocratique du Congo, 90% de la population congolaise n’a pas accès à l’électricité. S’appuyant sur l’article 48 de la Constitution, la Corap entend pousser les autorités à prendre de bonnes décisions pour améliorer les conditions d’accès pour tous à l’électricité.

Al’en croire, la situation actuelle d’accès à l’électricité cause une défaillance dans les hôpitaux, alors que les familles se rabattent sur l’utilisation des braises et bois de chauffage, avec toutes les conséquences sur l’écosystème et le changement climatique. Et de noter que les

élèves étudient avec les torches et d’autres moyens peu recommandés pour s’éclairer, avec ici encore les conséquences sur leur vision et toute leur santé. Cette campagne, rappelle-t-on, va s’échelonner sur une période de cinq semaines, du 23 août au 20 septembre. En début de chaque semaine, une vidéo est prévue d’être lancée. Dans ce plaidoyer, la Corap, qui note les énormes potentialités énergétiques du pays, regrette le faible accès de la population à cette énergie électrique et veut l’appeler à réclamer son droit. Elle attend des autorités la fourniture à cette population de l’électricité qui est son droit le plus légitime, en améliorant la desserte. La première vidéo lancée lors du début de cette campagne concernait l’accès à l’électricité en République démocratique du Congo (RDC) et en Afrique. Ce document a relevé, en effet, qu’en dépit de son potentiel énergétique, la RDC « reste leader de l’obscurité » sur le continent et dans le monde.

Lucien Dianzenza



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

INSTITUTIONS

Augustin Matata Ponyo traduit le bureau du Sénat en justice

Alors que le procureur général près la Cour constitutionnelle avait déjà envoyé au président de cette juridiction une requête aux fins d’obtenir la fixation du dossier du sénateur Matata Ponyo pour qu’il soit jugé en audience publique, le processus ainsi enclenché risque de ne pas aboutir.

L’incriminé, en l’occurrence Augustin Matata Ponyo, vient de jeter un pavé dans la mare en saisissant la Cour constitutionnelle en inconstitutionnalité contre la décision du bureau du Sénat qui a levé ses immunités parlementaires. Les poursuites autorisées après cet acte parlementaire contre l’ex-Premier ministre, pour détournement présumé des deniers publics, sont aujourd’hui hypothéquées du fait de cette saisine. Celle-ci peut avoir comme effet l’annulation pure et simple de la décision prise le 5 juillet dernier par le bureau du Sénat pour cause de « violations manifestes de la Constitution ».

Matata Ponyo décèle dans l’approche de la chambre haute de nombreuses irrégularités tout en récusant la compétence de la Cour constitutionnelle à statuer sur les décisions des organes délibérants qui violent les droits fondamentaux des individus. Outre l’incompétence de la Cour constitutionnelle à juger un sénateur, il relève, dans sa requête signée le 30 août, que le procureur général près cette juridiction devrait plutôt adresser une requête aux fins d’obtenir l’autorisation des poursuites et non un réquisitoire. Bien plus, note-t-il, la demande de poursuite devrait être adressée aux deux chambres du parlement réunies en congrès et non au bureau du Sénat.

En raison de toutes ces irrégularités soulevées, y compris le non-garanti du droit de la défense, Augustin Matata Ponyo juge irrecevable l’action judiciaire initiée par le procureur de la République près la Cour constitutionnelle. Cependant, une certaine opinion considère la requête de l’ex-Premier ministre comme une distraction visant simplement à repousser l’échéance du procès attendu sur le détournement présumé des fonds destinés au projet du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

Alain Diasso

INSERTION PROFESSIONNELLE

Cinquante albinos lancés dans la fabrication des cosmétiques

Des membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) ont bénéficié d'une formation en fabrication des produits cosmétiques bio pour des peaux sensibles dont celles des albinos. La formation a été initiée et soutenue par la Fondation Vodacom, dans le cadre de son projet « Albinos fier et autonome ».

Les cinquante albinos ont été formés pendant près de trois mois par l'association Femmes mission solidaires. La formation a été clôturée par une cérémonie organisée le 28 août à Kinshasa, au cours de laquelle des brevets de participation et des kits de démarrage d'activités ont été remis aux lauréats. Ces jeunes albinos ont appris à fabriquer des savons et des laits de beauté à base des produits bio que l'on trouve dans le terroir dont le concombre, le curcuma, l'argile verte, etc. En organisant cette formation, la Fondation Vodacom a voulu faire de ces albinos des véritables acteurs de développement et des personnes socio-économiquement intégrées. C'est ce qui justifie, selon le directeur général adjoint de Vodacom-Congo, Paulin Ikwala, et la directrice de la Fondation Vodacom, Viviane Mulenda, l'octroi des kits de démarrage d'activités



La ministre Irène Essambo posant avec les lauréats / Adiac

à ces lauréats. Pour la présidente Viviane Mulenda, cette formation répond à la vision de la Fondation Vodacom et est bénéfique non seulement pour les albinos mais également pour leurs familles ainsi que toute la société. « Tout ce que nous faisons, nous le faisons avec passion. Nous changeons la vie de la population, redonnons de l'espoir et le sourire. Désormais, vous êtes des hommes et des femmes d'affaires », a-t-elle indiqué.

Viviane Mulenda a poursuivi que c'est un grand jour parce que certains de ces albinos vont être lancés dans le business. « Vous allez le commencer aujourd'hui, les gens qui étaient considérés comme sans valeur, grâce à notre programme « Albinos fier et autonome », nous participons à l'intégration sociale de cette communauté qui est marginalisée. Et, nous savons bien qu'en étant marginalisés, Vodacom est venu vous redonner le sourire. Et avec votre intégration économique et sociale, nous sommes convaincus que vous allez participer au développement du pays, parce que le Congo a besoin de vous », a-t-elle fait savoir.

Lucien Dianzenza

« Tout ce que nous faisons, nous le faisons avec passion. Nous changeons la vie de la population, redonnons de l'espoir et le sourire. Désormais, vous êtes des hommes et des femmes d'affaires »

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

INSERTION SOCIALE

Le Gret congratule la première vague des apprenants

Une cérémonie de remise des attestations de fin de formation qualifiante modulaire, organisée dans le cadre du Projet d'appui au renforcement de l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes vulnérables de Pointe-Noire (Parein), initié par le Gret (Professionnels du développement solidaire), a eu lieu le 27 août, au siège du troisième arrondissement, Tié-Tié.

Lancé le 15 janvier 2020, le projet a été mis en œuvre en partenariat avec le Giac (Groupe interprofessionnel des artisans du Congo). Il est financé par l'Agence belge de développement et cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre du programme Vet.Toolbox de l'Union européenne. Le Parein, prévu pour deux ans, concerne uniquement le troisième arrondissement Tié-Tié. Il a comme objectifs améliorer l'accès de la population vulnérable de cet arrondissement à l'information sur les offres de formations ; réduire le taux de décrochage des jeunes en formation ; créer des conditions durables d'accès à un dispositif d'accompagnement à l'emploi et/ou l'auto-emploi. 145 jeunes, dont 72 filles, en situation de vulnérabilité, âgés entre 16 et 30 ans et venant des dix-sept quartiers de Tié-Tié, ont constitué la première vague des



apprenants qui ont achevé leur formation qualifiante modulaire. Une formation courte par alternance en deux temps (formation technique qualifiantes par apprentissage dans les centres et stage en entreprise). Les jeunes apprentis ont suivi, pendant six mois, des formations en coupe-couture, mécanique automobile, conduite automobile,

froid et climatisation, coiffure et restauration. Des formations assurées par six centres de la place, notamment le centre Don Bosco, le CEFA mécanique automobile, le CEFA des métiers et services, le CEFA maintenance industrielle et le centre Sueco. Pour ce qui est de la durée de la formation, Laurgaël Justus Elen-ga, coordonnateur du Parein, a

souligné : «Un parcours de formation qualifiante de six mois peut être jugé insuffisant pour apprendre un métier. Pour pallier cette difficulté et répondre à la problématique de décrochage souvent constaté chez cette catégorie de jeunes, le projet a mis en place un dispositif de formation fondé sur les compétences produites. L'enjeu est que le jeune soit en mesure de mettre rapidement sur le marché un produit ou service et l'inscrire dans une posture de formation continue pour acquérir de nouvelles compétences». Outre la remise des attestations à un échantillon d'apprenants, la cérémonie, placée sous la houlette du conseiller spécial de l'administrateur maire de Tié-Tié, a été aussi l'occasion de présenter les résultats de cette première vague des apprenants. En effet, sur les 145 jeunes sélectionnées,

131 ont terminé le parcours de formation, 14 ont décroché pour motifs : grossesse, obtention d'un emploi, maladie infectieuse. Laurgaël Justus Elen-ga, qui s'est dit satisfait des résultats, a indiqué qu'après cette formation, le Gret poursuit l'accompagnement des jeunes à travers les stages pré-emploi grâce à des conventions de partenariat signés avec les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises de la place. Le Gret et le Giac mettront aussi en place un dispositif d'insertion en auto emploi qui sera fondé sur le principe de facilitation d'accès au crédit. Par ailleurs, le coordonnateur du Parein a remercié la circonscription d'actions sociales de Tié-Tié ainsi que la mairie de cet arrondissement pour leur implication dans le projet depuis la phase d'identification des jeunes. Notons que le Gret est une ONG internationale de développement solidaire qui agit depuis plus de quarante ans dans près de trente pays. Il intervient sur les grands champs du développement économique et social, avec une approche fondée sur le partenariat et la recherche-action. Il combine action de terrain avec les activités d'expertise, de contribution aux politiques publiques et de capitalisation/diffusion de références. Le Gret intervient au Congo-Brazzaville depuis 2002.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSETNUMÉRIQUESÉRIGRAPHIEPELLICULAGEDOS CARRÉ COLLÉCONCEPTION GRAPHIQUE

Journal

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

REMERCIEMENTS

Les familles Gombet et Ondzé, Marie-Téhrèse Apendi remercient les parents, amis et connaissances ainsi que la famille de l'OCI pour leur soutien moral, spirituel, financier et matériel pendant le deuil de leur fille, soeur, mère, tante et grand-mère.
Nous leur exprimons notre reconnaissance.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE BOXE

Serge Oboa salue la moisson de son club

Avec vingt médailles dont sept d’or, six d’argent et sept de bronze, les boxeurs de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont été sacrés champions de Brazzaville pour la septième fois de leur histoire.

Serge Oboa, conseiller spécial du président de la République et président général de la DGSP leur a rendu un hommage au cours de la cérémonie de réception des médailles. « Je voudrais féliciter et encourager la section boxe. Car les athlètes ont été à la hauteur. Ils ont mouillé le maillot aux entraînements raison pour laquelle aux championnats départementaux ils nous ont ramené une vingtaine de médailles », a-t-il indiqué.

Serge Oboa a exhorté les boxeurs de la DGSP au travail dans le but d’entretenir cette flamme lors des championnats nationaux qui ont débuté le 31 août à Brazzaville au cours desquels, sept boxeurs de la DGSP prennent part. « Il s’agit de travailler durement aux entraînements et automatiquement les résultats vont s’en suivre », a-t-il fait savoir.

Au cours des championnats départementaux qui se sont tenus du 11 au 16 août, la DGSP a gagné les médailles d’or par l’entremise de Rochelvy Beme (Lourd/ juniors), Esthony Etou (mi-mouche /seniors), Grace Ngoumba (coq/ seniors), Ngollo Ngassay (léger/ senior), Gage-nel Olingou Ibara (mi-moyen/ senior), Cédric Massala (moyen/ senior) et Icha Baitazard Tsony (lourd/senior).

Cette réception a indiqué le commandant Elias Mfoudi, symbolise la reconnaissance, l’engagement et l’intérêt que le président général de la DGSP porte à son club. Selon lui, la valeur d’une équipe se mesure à ses résultats techniques. La DGSP vient d’en donner la preuve en remportant les championnats nationaux pour la septième fois respectivement en 2012, 2013, 2014, 2016, 2018, 2019 et 2021. La DGSP a remporté plusieurs tournois à Dolisie et à Pointe-Noire en 2012 et en 2013 ; elle a remporté le tournoi organisé par la Fécoboxe mais aussi le tournoi interclub organisé par la société CIB Olam à Ouessou.

« Tous ces succès ou résultats ne tombent pas du ciel. Ils ont été possibles grâce aux efforts inlassables de nos dirigeants... pour entretenir cette flamme allumée, la section boxe DGSP sollicite l’amélioration du travail qui se résume par la réhabilitation de la salle d’entraînement et la mise en place des équipements et matériels sportifs », a précisé Elias Mfoudi, président de la section boxe de la DGSP. « Nous allons nous efforcer à faire en sorte que nous mettions à votre disposition le minimum, le matériel et les moyens pour travailler en vue d’améliorer vos performances parce que ce qui compte chez nous ce sont les résultats car nous aimons gagner », a dit Serge Oboa.

J.G.E.

Les championnats nationaux officiellement relancés

Après près de quatre ans de passage à vide, la nouvelle équipe dirigeante de la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) est en train de gagner son pari d’organiser les championnats nationaux.



L’un des premiers combats de la compétitionAdiac

La compétition a été lancée officiellement le 31 août au gymnase Henri-Elendé, à Brazzaville, par trois combats dans la catégorie super léger. Koto Mboungou des Léopards de Pointe-Noire s’est offert la première victoire aux points face à Jospin Nguembo des Lionceaux de Brazzaville. Marcio Adzedzion de la Ligue de Brazzaville a dominé Fouce-ni Ngambi de RNK de Brazzaville par abandon au deuxième round. Forel Nzalamou d’Interclub de Brazzaville a confirmé tout le bien qu’on pensait de lui en dominant aux points Darius Mpika. Le lancement de la compétition témoigne de la volonté des nouveaux dirigeants à donner un nouvel élan à la pratique du noble art sur le territoire national. « L’ouverture du champion-

nat national qui se déroule le 31 août est indiscutablement la conséquence de la dynamique que nous n’avons cessé d’influer depuis le renouvellement des instances de cette fédération », a souligné Gaétan Nkodia, président de la Fécoboxe, justifiant ainsi que la raison d’être d’une fédération sportive est l’organisation des compétitions au cours desquelles sont délivrés des titres et des récompenses. « Nous sommes sur la bonne voie. La réussite de cette compétition nationale passe par l’implication des ligues, des clubs, des entraîneurs et des officiels techniques », a indiqué Gaétan Nkodia. Les championnats nationaux de boxe qui vont s’achever le 4 septembre vont couronner les premiers champions du Congo de l’olym-

piade 2021-2024. « Je voudrais donc vous féliciter pour votre détermination à vouloir relever les défis qui interpellent la boxe congolaise. La preuve vient d’en être faite durant les jours qui ont marqué la tenue des différents championnats départementaux, préparatoires à ce grand rendez-vous national. Votre activité me semble s’inscrire dans le droit fil de cette détermination et participe de votre souci de respecter l’esprit de votre programme d’activités », a indiqué Furet Likoué, le représentant de la direction générale des Sports. Il a, par ailleurs, invité les athlètes à donner chacun le meilleur de lui-même, aussi bien dans l’effort que dans le dépassement physique dans le strict respect des règles régissant la pratique de la boxe.

James Golden Eloué

COUPE D’AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DES COUPES

La DGSP sortie en demi- finales

La finale dames de la 37^e édition opposera ce jeudi, à Meknès au Maroc, les Angolaises de Petro aux Camerounaises de TKC. Les Congolaises de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) ont échoué à une marge de la finale en s’inclinant après prolongations 31-32 face à TKC.

C’est donc le moral dans les chaussettes que les filles de la DGSP ont été contraintes de quitter la compétition sans avoir franchi un palier. Troisième de la dernière édition, elles vont une fois de plus jouer un match pour l’honneur contre les Fap du Cameroun pour ne pas rentrer bredouilles à la maison. L’entame de la compétition était pourtant idéale. Après avoir survolé la phase de poules au cours de laquelle elles ont remporté tous leurs matchs, les filles de la DGSP goûtent à leur première défaite au très mauvais moment. Elles n’ont pas pu enchaîner, le 31 août en demi-finales, face à une équipe de TKC bien en place qui n’a rien lâché. A chaque fois, les Camerounaises trouvaient de l’énergie pour recoller comme en témoigne le score à la mi-temps (17-15 à l’avantage de la DGSP). Ce



La DGSP s’incline tête hauteCahb

score les a motivés pour la suite des débats. Elles ont plongé la DGSP en plein doute en revenant au score plusieurs fois. D’ailleurs jusqu’à la dernière minute du temps réglementaire, les deux formations ont lutté à armes égales (28-28). Mais la réalité des prolongations en a décidé autrement. La DGSP n’a pas à rougir de sa prestation. Il ne lui reste qu’à confirmer face au FAP lors du match pour la 3^e place pour se consoler d’une médaille de bronze et rester sur le podium. Les deux équipes se connaissent parfaitement bien puisqu’elles ont été logées dans le même groupe. La DGSP l’avait emporté 27-24. Le prochain adversaire de la DGSP a perdu en demi-finales face à Petro 21-29.

J.G.E.

et Brunel Thychique Lindolo